

# BIODIVER<sup>°</sup>CITÉ

## & RÉSILIENCE

La restauration écologique  
au service des habitants

# LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET LIFE BIODIVER'CITÉ ET RÉSILIENCE

L'objectif général du projet est de lutter contre la perte de biodiversité et les menaces qui pèsent sur elle tout en apportant un intérêt pour les citoyens au travers de la restauration des services écosystémiques.



## **Bordeaux Métropole s'est fixée 5 objectifs stratégiques :**

- améliorer la fonctionnalité du réseau écologique
- améliorer la qualité des habitats naturels et développer des exploitations agricoles soutenables
- réduire les menaces qui pèsent sur la biodiversité
- augmenter la fourniture en services écosystémiques (services rendus par la nature aux êtres humains)
- promouvoir les actions de restauration écologique au service des habitants



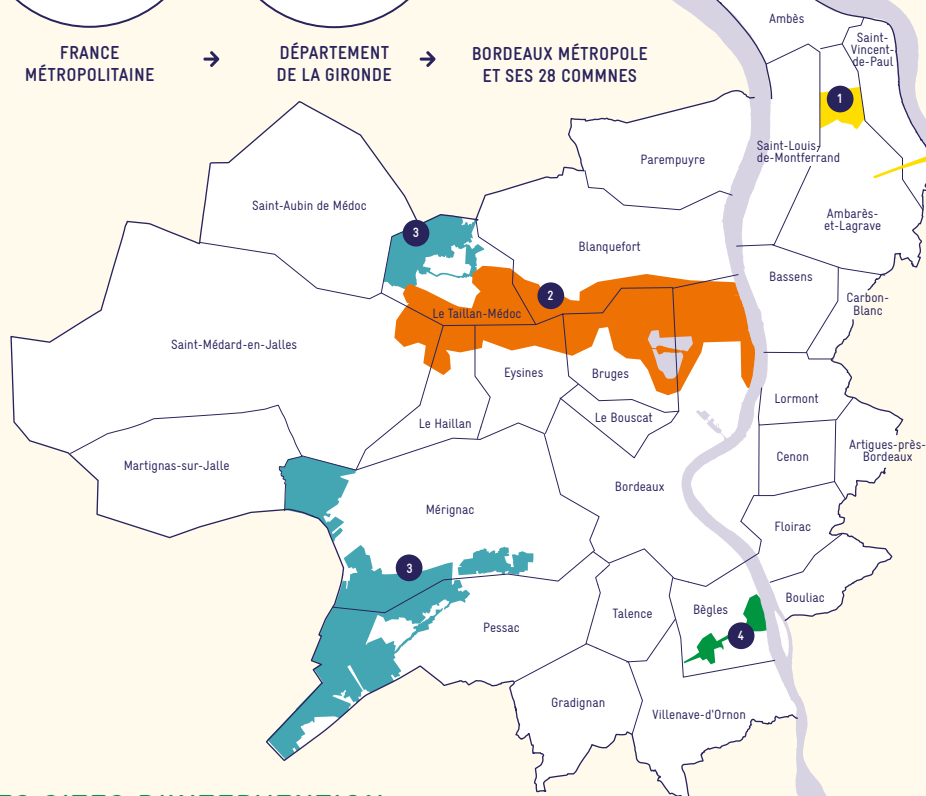


FRANCE  
MÉTROPOLITAINE



DÉPARTEMENT  
DE LA GIRONDE

BORDEAUX MÉTROPOLE  
ET SES 28 COMMUNES



## LES SITES D'INTERVENTION

Les restaurations écologiques se tiendront sur 4 grands sites de Bordeaux Métropole

### SITE 1

#### LES MARAIS DE PEYCHAUD

Exploitation agricole céréalière intensive de **200 ha** située dans la zone Natura 2000 des marais du Bec d'Ambès.

### SITE 2

#### LE PARC DES JALLES

Site de **3 450 ha** situé dans la zone Natura 2000 du réseau hydrographique de la jalle de Blanquefort.

### SITE 3

#### LES LISIÈRES FORESTIÈRES

Site de **3 095 ha** situé à la frontière entre la forêt des landes de Gascogne et les zones urbanisées.

### SITE 4

#### LE DELTA VERT

Site de **160 ha** totalement urbain mais situé à proximité de site de grande valeur écologique (Natura 2000 de la Garonne et Espaces Naturels Sensibles du département de la Gironde).

# DES ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ ET LES CITOYENS



Marais Peychaud

## DÉVELOPPEMENT D'UNE EXPLOITATION AGROÉCOLOGIQUE SUR LE SITE 1

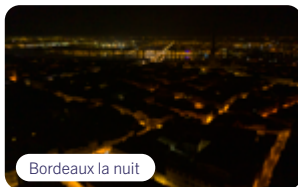
→ Les marais de Peychaud sont aujourd'hui occupés par la culture intensive de céréales. La restauration consistera en la transition vers des cultures mixtes qui intégreront le réseau de chaleur de Bordeaux Métropole. Ces cultures seront adaptées au **changement climatique** et permettront un retour de la biodiversité et de zones humides. Cette action contribuera à la création d'une **filière énergétique propre** et à l'atténuation du **risque inondation**.



Jalle du sable

## RECU D'UNE DIGUE SUR LE SITE 2

→ La jalle du sable est un cours d'eau endigué situé sur la commune de Blanquefort. Cette digue génère de nombreux impacts sur la biodiversité et ne remplit plus correctement son rôle en termes de protection contre l'inondation. La restauration comprendra le recul de la digue afin de recréer une berge de cours d'eau végétalisée et ainsi restaurer les habitats favorables aux espèces et aux zones humides mais également permettre une meilleure gestion du **risque inondation**.



Bordeaux la nuit

## RÉDUCTION DES POLLUTIONS LUMINEUSES ET SONORES SUR LES SITES 2 3 4

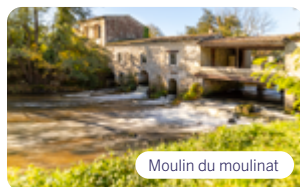
→ Les pollutions lumineuses et sonores font partie des pressions les plus importantes qui pèsent à la fois sur la biodiversité et sur les êtres humains. Cette action consiste au déploiement de solutions de **lutte contre la pollution lumineuse** (dispositifs d'éclairage particuliers, suppression de dispositifs existants, réglementation pour les privés) et à la préservation des **zones calmes** identifiées dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.



Nature en ville

## DÉSARTIFICIALISATION ET RENATURATION EN VILLE SUR LES SITES 2 3 4

→ Les zones urbaines peuvent accueillir la biodiversité à conditions de préserver des espaces de nature. Le projet permettra de planter 6,5ha de forêt et de milieux naturels en ville pour les espèces et de développer un réseau favorable aux **pollinisateurs**. Cette action permettra également de recréer des **îlots de fraîcheur** à disposition des citoyens.



Moulin du moulinat

## RÉOUVERTURE DE COURS D'EAU SUR LE SITE 2

→ Les cours d'eau font partie des milieux naturels les plus artificialisés en France. Qu'ils soient busés, enterrés ou encore coupés (par des moulins, écluses, ...), ils ne remplissent aujourd'hui plus leur rôle pour la circulation des poissons. Le projet permettra de **restaurer des continuités** pour les poissons et de créer de nouveaux **îlots de fraîcheur**.

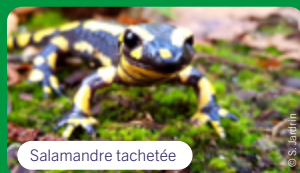
# LES 16 ESPÈCES MENACÉES CIBLÉES PAR LE PROJET



## LES AMPHIBIENS



Crapaud calamite



Salamandre tachetée



Cistude d'Europe



Couleuvre vipérine



Orvet fragile

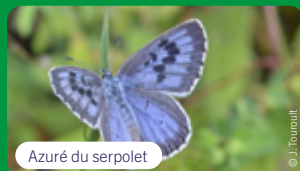
## LES PAPILLONS



Cuivré des marais



Damier de la succise



Azuré du serpolet

## LES LIBELLES ET DEMOISELLES



Agrion de mercure



## LES MAMMIFÈRES



Loutre d'Europe



Vison d'Europe



Putois d'Europe

## LES POISSONS



Anguille d'Europe



Lamproie de planer



Brochet

## LES CHAUVES-SOURIS



Petit Rhinolophe

# LE BUDGET ET LES FINANCEURS DU PROJET

Le coût total du projet est estimé à **5 898 984,90€** et sera financé à **60%** par l'Union européenne, **18,8%** par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et **1,2%** par la Région Nouvelle-Aquitaine et les **20%** restants répartis entre Bordeaux Métropole et ses partenaires.

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	RÔLE	COÛT
Bordeaux Métropole	Coordinateur	5 448 713,92 €
Fédération de pêche	Partenaire	68 786,02 €
LPO Nouvelle Aquitaine	Partenaire	115 485,10 €
SER Europe	Partenaire	46 042,10 €
Cistude Nature	Partenaire	103 579,21 €
CEN Nouvelle Aquitaine	Partenaire	116 378,55 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 898 984,90 €</b>

## LES GRANDS CHIFFRES DU PROJET : OBJECTIF 2027



**7 005 ha**  
de la métropole restaurés



**41 000 habitants**  
directement concernés par les actions



**16 espèces menacées**  
visées par le projet

**4,5 km**

de haies champêtres  
plantés en zone naturelle



**202 ha**  
de zones humides  
restaurés

**6,5 ha**  
de forêt et de végétation  
plantés en zone urbaine



**12 km**  
de continuités  
écologiques restaurés



**5 zones**  
de calme créées



**11 700 MWh**  
par an d'énergie propre  
produite, soit 1 000 foyers  
chauffés



**1 300 points**  
lumineux réduits



**7 services**  
écosystémiques  
rétablis



Cofinancé par l'Union Européenne

